

## **Agadir : Une MRE se plaint d'avoir été escroquée par une banque**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-10-2009 23:53:11

**Une Marocaine résidant en France a saisi la justice à Agadir pour réclamer l'annulation d'une vente aux enchères illégale d'un bien foncier déposé en garantie d'un crédit contracté auprès de la Banque populaire d'Agadir.**

Dans sa plainte, Zahra Marhoum demande l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances et identifier les intervenants dans ce qu'elle appelle « une affaire d'escroquerie ».

En 2005, la plaignante contracte un crédit de 150.000 DH auprès de ladite banque pour l'acquisition d'une maison à Aglou, province de Tiznit et engage comme garantie le titre d'un lot de terrain d'une superficie de 1130 m<sup>2</sup> au lotissement Illigh à Agadir lui appartenant.

Le 6 août dernier, une surprise fâcheuse l'attendait. Au moment où elle s'est présentée à la banque pour une attestation de mainlevée sur son bien, on lui annonce que ledit bien a été vendu aux enchères en son absence.

Zahra Marhoum affirme dans sa plainte qu'elle a régulièrement honoré les mensualités relatives au crédit contracté et que du reste, elle n'a jamais été informée de la mise en vente publique de son bien.

A ce propos, la plaignante dit n'avoir jamais communiqué l'adresse incomplète « Les amicales » figurant sur l'avis N° 662/2007 émis par le tribunal commercial d'Agadir le 29 mars 2007. Une seule adresse figure, par ailleurs, sur le contrat du crédit : celle du lieu de résidence de la plaignante en France et, en même temps, sur son passeport. On a contacté un responsable de BP concernée pour connaître son avis sur l'affaire, mais il n'a pas souhaité s'exprimer préférant attendre la décision du tribunal.

Nour-Eddine SALLOUK  
Libération